

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine, désireux de satisfaire à leur obligation de formation annuelle DDA,

MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 8 heures
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

FORMATION DDA : RELATION CLIENT

Parcours conforme aux exigences de la DDA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de comprendre les règles de la Directive Distribution Assurance

COMPÉTENCES VISÉES

Savoir mettre en œuvre les exigences réglementaires de la DDA dans son activité

PROGRAMME

Partie 1- La DDA

Introduction

- Rappel des textes
- Calendrier de la réforme DDA
- Logique d'ensemble de la DDA
- Objectifs de la DDA

I. Les exigences structurantes de la DDA

- Thèmes structurants (Capacité professionnelle et formation, Devoir de conseil, Information et transparence, Rémunération et conflits d'intérêts, Gouvernance et surveillance des produits)
- Notions de régime de base et régime renforcé
- Différence IBIPS/Non IBIPS
- Niveaux de conseil

II. Les notions de concepteur, de distributeur et d'intermédiaire d'assurance

- Définitions
- Concepteur et notion de co-conception
- Distributeur
- Notion d'intermédiaire d'assurance à titre principal et accessoire

METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

DUREE VALIDANTE

- 8 Heures en IAS/DDA

EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

PRE-REQUIS

- Absence de pré-requis

III. Le renforcement du devoir de conseil

IV. Obligation de gouvernance et de surveillance des produits (POG)

V. Obligation de transparence en matière de rémunération

VI Information sur les coûts et frais liés

VII Politique de conflits d'intérêts

VII Obligation de formation

BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)

Frais pédagogiques compris
Règlement à l'inscription

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

AUTEUR

Emilie MAZZEI
Avocate spécialisée en
réglementation financière.

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme ROUVIER fera appel à des partenaires spécialisés.

REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :
contact@sumatraformationconseil.com

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec étapes de validation progressive obligatoires

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, Marie JEANSELME, et Florence ESTIENNE, diplômées Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine, et Certifiées CGPC.

VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances si la note est $\geq 70\%$

L'attestation de formation est disponible immédiatement

Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 1 an

Financement OPCO



ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, est qualifié (contact@sumatraformationconseil.com).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

**DDA-RC
8 HEURES**

Two decorative curved lines, one on the left and one on the right, framing the central text box. They consist of three parallel lines in shades of blue and grey.

LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION

ASSURANCE